

# Assassiné à Caussoles en 2001 : sa fille réclame justice

À quatre semaines de la comparution de Michel Lambin à Nice pour assassinat, la fille de Jean-Félix Leca, autre victime potentielle du berger de Caussoles, espère un autre procès

**S**téphanie Leca, 32 ans, sourire gêné empreint de timidité, l'avoue en évoquant la mémoire de son père, Jean-Félix Leca : «*Sa vie de braqueur était une vie égoïste.*» Il y a des souvenirs merveilleux de petite fille, en promenade dans le maquis avec ce papa aimant sur les hauteurs d'Ajaccio. Et de sombres épisodes comme cette arrestation par le GIGN que Stéphanie, enfant, a vécu en direct, tétanisée par la peur. C'est pourtant en mémoire de cet homme singulier, loin d'être le père idéal, que Stéphanie Leca se bat. «*Ma sœur a trop souffert, elle ne veut plus en entendre parler mais moi, je veux que justice soit rendue*», confie Stéphanie Leca.

## Évasion par hélicoptère

«*Quand il était en cavale [il s'est évadé à trois reprises, ndr], il se débrouillait toujours pour nous contacter. Mais à partir de 2001, il n'a plus donné signe de vie.*» Et pour cause. Disparu après son évasion par hélicoptère en 2001 de la prison de Draguignan, Jean-Félix Leca, alors âgé de 49 ans, aurait été abattu peu après à Caussoles, dans la propriété de Michel Lambin. C'est en lisant une coupure de presse que Stéphanie a découvert que son père était sans doute mort dans d'atroces circonstances.

La police impute à Lambin une quinzaine de crimes. Le suspect purge actuellement dix-huit années de réclusion pour l'assassinat à Caussoles en 2004 de Jean-Yves Guérré. Le 4 décembre, il comparaitra à nouveau devant la Cour d'assises des Alpes-Maritimes pour l'assassinat de Robert Ludi, paisible gardien d'école d'Antibes, abattu en décembre 2002 de deux balles de 11.43. Jean-Félix Leca fi-

gure-t-il lui aussi sur la liste noire de Lambin ?

## « Suffisamment d'indices »

Un juge d'instruction de Grasse l'avait mis en examen en 2011 pour cet énigmatique meurtre, mais un non-lieu vient d'être rendu. La justice estime les charges insuffisantes pour traduire Lambin en justice. Soutenu par M<sup>e</sup> Jean-Pascal Padovani, son avocat niçois, Stéphanie Leca pense le contraire : «*Même s'il peut, effectivement, y avoir un acquittement au bout du compte, Michel Lambin doit être renvoyé aux assises pour le meurtre de mon père. Il y a suffisamment d'indices pour cela.*» M<sup>e</sup> Padovani doit interjeter appel devant la Chambre de l'instruction, persuadé que la vérité peut jaillir d'un procès pénal : «*Le principe de l'oralité des débats aux assises est propice aux coups de théâtre. Lambin n'a-t-il pas avoué le meurtre de Guérré le tout dernier jour de son procès ? S'il est condamné en décembre prochain, ne sera-t-il pas tenté, à 67 ans, d'avouer l'ensemble de ses crimes ?*»

## Le récit accablant de Nicole Rossi

Nicole Rossi, l'ex-compagne, a décrit aux policiers de la brigade criminelle de la PJ plusieurs meurtres commis, selon elle, par Michel Lambin dont elle partagea la vie pendant un quart de siècle. Elle raconte une scène digne d'un polar. Lambin, au printemps 2001, a accueilli dans sa ferme de Caussoles trois prisonniers évadés de Draguignan : Emile Fornasari, Abdel Karmous, Jean-Félix Leca ainsi que Farid Errachdi.

À cause d'une sombre histoire de partage de butin, Nicole Rossi af-



Stéphanie dans le cabinet de son avocat niçois M<sup>e</sup> Jean-Pascal Padovani : «*Même s'il y a un risque d'acquittement, je veux un procès.*» (Photo C. Perrin)

firme que son compagnon a tué Errachdi, l'a découpé en morceaux avant de le donner à manger aux cochons.

Quelques jours plus tard, nouvelles détonations dans la nuit du haut-pays grassois. C'est au tour de Jean-Félix Leca d'être abattu. «*Jean-Félix s'enfermait dans la caravane et ne sortait quasiment plus depuis la mort d'Errachdi. Il était terrorisé par Lambin*», explique le compagnon de Stéphanie Leca, qui l'accompagne dans sa quête de vérité. «*Jean-Félix dormait toujours avec une arme sous l'oreiller mais deux coups de feu auraient été tirés de l'extérieur de la caravane puis un*

à l'intérieur pour l'achever.»

Ce scénario macabre, raconté en détail par Nicole Rossi, a été confirmé en partie par les constatations sur place des enquêteurs. Les impacts sur la caravane étaient bouchés par du mastic. En revanche, aucune trace de sang à l'intérieur. Tout avait été nettoyé à l'eau de javel. Le cadavre de Jean-Félix Leca aurait été découpé puis brûlé trois jours durant. «*Les pompiers sont même venus mais Lambin les a rassurés en leur disant que le feu était sous contrôle*», précise M<sup>e</sup> Padovani.

Si le légiste a récupéré les fragments calcinés d'une main et d'une



Jean-Félix Leca, un braqueur disparu en 2001. (DR)



Michel Lambin, accusé par son ex-compagne du meurtre de Leca. (DR)

boîte crânienne, aucun ADN n'a pu en être extrait. «*Les vertèbres, les os les plus résistants, avaient été récupérées par Lambin avant l'arrivée de la police, toujours selon Nicole Rossi*», ajoute M<sup>e</sup> Jean-Pascal Padovani. Un autre témoin clef connaît lui aussi la vérité. Il s'agit du Cannois Abdel Karmous, sous le coup d'un mandat d'arrêt. Il coule des jours heureux en Tunisie, le berceau de sa famille. Pas sûr qu'il ait envie de revenir en France pour solder ses comptes avec la justice et dénoncer Michel Lambin...

CHRISTOPHE PERRIN  
chperrin@nicematin.fr

## Jean-Claude Guibal au micro de Radio Émotion



Jean-Claude Guibal, maire (Les Républicains) de Menton et président de la communauté d'agglomération de la Riviera française (Carf), était, hier, l'invité d'Émotion à la Une, l'émission de Nice-Matin sur Radio Émotion.

**La phrase:** «*Lorsque j'ai appris que cinq personnes*

*avaient été arrêtées la semaine dernière dans le cadre d'une opération anti-terroriste à Menton, j'ai pensé à la population et à l'effroi qu'elle a pu ressentir a posteriori en se disant qu'il y avait des terroristes potentiels dans la commune. D'un autre côté, cela ne m'a pas profondément étonné. Quand on vit sur le terrain, il y a des signes. On savait qu'il y avait à Menton un certain nombre de personnes en cours de radicalisation et que certaines autres étaient parties ou avaient tenté de partir en Syrie.*»

**Son coup de gueule de la semaine:** «*Les violences*

*dont les pompiers sont les victimes. Les pompiers représentent l'idéal républicain dans ce qu'il a de plus exemplaire et de plus généreux. S'en prendre à eux, c'est se comporter comme des rien du tout.*»

**Son coup de cœur de la semaine:** «*Pour Gilles Rubio, un Mentonnais licencié de l'association Menton Marathon qui vient de remporter le marathon de Las Vegas. Un bel exemple de réussite.*»

Réécoutez Émotion à la Une avec Jean-Claude Guibal sur [www.radioemotion.fr](http://www.radioemotion.fr)  
Radio Émotion : 105.3 (Nice-Antibes-Cannes) et 100.5 (Monaco-Menton).

## Feu de cabanon à Saint-Dalmas-de-Tende : 3 hectares partis en fumée

Vendredi soir vers 18 heures, un feu s'est déclaré dans un cabanon à Saint-Dalmas-de-Tende, au lieu-dit Sagge, avant de se propager au sous-bois. Selon nos informations, c'est un réchaud non surveillé qui est à l'origine de ce sinistre qui, par chance, n'a fait aucun blessé. Toute la nuit, vingt-cinq sapeurs pompiers des casernes de la vallée de la Roya, de Menton, de Nice et de Levens ont lutté contre les flammes, appuyés par une dizaine d'agents de Force 06.

Au total, trois hectares sont partis en fumée. Hier dans la journée, les soldats du feu ont définitivement maîtrisé l'incendie mais continuent à traiter les contours du feu ainsi que les souches dans la zone calcinée. Pour éviter tout nouveau départ.

T. P.

« Émotion à la Une »

Tous les samedis à 13 heures

émotion radio

nice-matin